

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [laurie-gilbert2-csrsaguenay-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ba582dc1cde79470e480e56d>

Date d'obtention : 2025-01-08 20:58:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

S'il y a une situation de sextage, on évalue la situation avec la trousse sexto. Il faut rencontrer tous les jeunes impliqués. Il y a une intervention policière et l'appareil sur lequel il y a les photos sera saisi. Si c'était un acte impulsif, de la sensibilisation sera faite aux jeunes pour leur rappeler les conséquences des sextos. Si c'était un acte intentionnel pour faire du mal à une personne, il y aura une enquête qui peut aller jusqu'au tribunal jeunesse.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- 1: Même si ce n'est pas un acte malveillant et que les deux personnes étaient consentantes, il faut rencontrer la personne instigatrice et lui confisquer son téléphone pour le remettre à la police.
- 2: Il faut faire la grille sexto même si l'image n'est pas considérée comme de la pornographie juvénile entre deux mineurs, mais il ne faut pas appeler la police.
- 3: S'il n'y a pas de répercussion à l'école, on dirige les parents vers la police. C'est seulement si un jeune de l'école vient nous voir que nous pouvons faire le protocole sexto.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Savoir qui rencontrer dans quel ordre, dans le cas où la personne qui dénonce n'est pas impliquée. C'est important aussi de bien déterminer si l'acte est malveillant ou impulsif, puisque la suite des choses n'est pas la même (police et enquête, ou sensibilisation).